

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 121

MONTREAL, LE JEUDI 25 MAI 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La concurrence juste et durable

En dévoilant le rapport sur l'autoroute de l'information du CRTC, son président Keith Spicer a repris sa profession de foi en la concurrence tous azimuts mais «juste et durable». Comme s'il voulait clouer le bec à tous ceux qui croient que le CRTC et son président cherchent à protéger monopoles, duopoles et cartels afin de préserver leurs prérogatives. A commencer par le ministre de l'Industrie, John Manley.

Keith Spicer a la couenne dure. Sous les conservateurs, il était l'objet des plus sombres suspicions. Les rumeurs (nettement prématurées) de son limogeage circulaient allègrement dans les cercles du pouvoir outaouais. On le voyait comme l'empêchement de tourner en rond, l'eau dans le gaz de l'idéologie dominante — la concurrence à l'échelle nord-américaine — et un défenseur inutile et hautain de la culture canadienne.

On aurait pu penser que M. Spicer puisse bénéficier d'un meilleur traitement de la part d'un gouvernement libéral. Mais les critiques les plus ouvertes du CRTC et de son présumé préjugé favorable à l'égard des monopoles réglementés sont venues sous les libéraux. Un efficace lobby mené par une entreprise présidée par un proche du premier ministre aura suffi pour que les ministres du Patrimoine et de l'Industrie unissent leurs voix et blâment le CRTC dans son application de la Loi sur la radiodiffusion canadienne. Power DirecTV a des idées bien arrêtées sur d'éventuelles modifications à apporter à la Loi sur la radiodiffusion. Après tout, c'est son existence, et son service de télévision directe par satellites au Canada, qui sont en cause. Par une forme de télépathie (que les satellites rendent possible?), le ministre Manley a repris à la lettre les mêmes idées qui reposent sur les bienfaits illimités de la concurrence. Seraient-ce des idées fortes?



Robert D'Amico

Dans un tel contexte, on ne peut se surprendre de voir M. Spicer taper sur le clou de la concurrence, sentant le besoin de réitérer une position qui est celle du CRTC depuis sa fameuse décision de juin 1992, qui ouvrait la téléphonie interurbaine à la concurrence. De cette décision charnière découlent les grandes orientations du Conseil visant une concurrence «juste et durable».

Commandé par le gouvernement, le rapport intitulé *Concurrence et culture sur l'autoroute canadienne de l'information: gestion des réalités de transition* traite justement de période de transition. Sur l'autoroute de l'information, après une courte période de transition, compagnies de téléphone et câblodistributeurs, ainsi que tout autre concurrent éventuel utilisant les technologies sans fil (satellites et micro-ondes), pourront s'arracher les parts du gâteau en autant qu'ils respectent les règles de contenu canadien, fondement de la Loi sur la radiodiffusion.

Préférant ne pas s'enfermer, le CRTC a décidé qu'il n'y aura pas de période fixe de transition. Les compagnies de téléphone pourront devenir des radiodiffuseurs «aussitôt qu'on aura supprimé les obstacles à une concurrence réelle dans le marché du service téléphonique local». Ces obstacles relèvent du rééquilibrage des tarifs et de l'interfinancement entre les services local et interurbain mais aussi de quelques modifications technologiques qui doivent être apportées aux réseaux. Cette période ne devrait pas dépasser trois ou quatre ans, selon l'organisme réglementaire.

Les compagnies de téléphone pourront se lancer dans la câblodistribution avant même que soit assurée une vraie concurrence dans la téléphonie locale. Il suffira que les conditions techniques et tarifaires soient réunies. Aussi les protestations de Stentor, le regroupement des compagnies de téléphone canadiennes, sonnent terriblement faux. Stentor aurait voulu que les licences de radiodiffusion soient émises sur l'heure pour ses membres, même si les compagnies de téléphone ne sont pas vraiment en mesure de se lancer dans la câblodistribution avant trois ans. Stentor soutient que les compagnies pourraient, d'ici la fin de 1996, concurrencer Vidéotron, Shaw ou Rogers dans les régions à forte densité de population. Mais les experts sont sceptiques.

Les câblodistributeurs ont accusé le coup avec stoïcisme, saluant le rapport «à la fois étoffé et mesuré» du CRTC. Pourtant, les entreprises de câblodistribution avaient réclamé une période de transition de sept ans. On dit que les câblodistributeurs, dont l'endettement est quatre fois plus élevé que leurs avoirs, ne veulent pas, en criant au loup, effrayer banquiers et bailleurs de fonds.

Comme le soulignaient dernièrement à une conférence torontoise sur les télécommunications canadiennes les experts Ian et Lis Angus, le concept de «concurrence durable» ne doit pas être confondu avec celui de «concurrents durables». Empruntant des métaphores sportives, on a tendance à voir la concurrence comme une espèce de jeu où les entreprises seraient des équipes engagées dans un match où les règles sont équitables. Avec le sport vient le comportement sportif, le jeu de bonne foi. Et surtout, parce qu'on veut continuer à jouer, on n'essaie pas d'éliminer physiquement l'équipe adverse.

Rien n'est plus faux en affaires: les entreprises cherchent à faire disparaître les concurrents, à les éliminer du marché. Pas de quartier, en affaires comme sur l'autoroute de l'information.

CULTURE

Algériens sans visa: Québec fustige Ottawa
PAGE B 8



LE MONDE

Ultimatum de l'ONU en Bosnie
PAGE A 6



MONTREAL

Le RCM sans pitié pour Jean Doré
PAGE A 3

Le front souverainiste se lézarde

■ La FAS retire son appui au gouvernement Parizeau
■ Québec consacre trop de temps à la souveraineté, dit la CEQ

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

La solidarité du mouvement syndical face à la souveraineté chancelle dans le sillage des attaques cinglantes de deux présidents syndicaux à l'endroit du gouvernement péquiste. Alors que la plus importante fédération-membre de la

CSN retire carrément son appui au projet souverainiste du gouvernement Parizeau devant le manque de «vision sociale» de ce dernier, la présidente de la CEQ l'estime si obsédé par son échec référendaire qu'il néglige d'autres dossiers importants.

«Est-ce que l'on va donner notre pays à un gouvernement qui n'est pas capable de gérer le réseau de la santé et des services sociaux? Les gens ne veulent pas

construire un pays sur les ruines du réseau de la santé, pas plus que sur celles du réseau de l'éducation», a tonné hier le président de la Fédération des affaires sociales (FAS), Louis Roy.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, Gérald Larose, ne voit dans les propos de M. Roy

VOIR PAGE A 10: SOUVERAINISTE

Le Québec déchiré



PHOTO JACQUES NADEAU

L'IMMENSE DRAPEAU fleurdelisé de 80 mètres de largeur, installé sur le toit du Stade olympique pour la Fête du drapeau québécois hier, s'est déchiré juste au moment de la photo officielle. Des centaines d'enfants assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée en présence de Pierre Bibeau, président sortant de la RIO, et François Lemieux, président du Comité de la Fête nationale à Montréal, que l'on reconnaît au premier plan.

Eldorado retient l'attention à Cannes

Le film de Binamé sur les écrans français en 1996

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Cannes — Charles Binamé était peut-être nerveux à l'idée de présenter son film à la Quinzaine des réalisateurs, mais il affichait un air décontracté et semblait s'en remettre à sa bonne étoile pour le reste. Il faut dire qu'à la projection d'*Eldorado*, hier matin, le film a été visionné dans un silence attentif avant d'être chaudement applaudi par le public, surtout composé de cinéphiles cannois (la plupart des critiques étaient à la projection du dernier Angelopoulos). Deux autres présentations du long métrage québécois sont prévues, dont la première officielle avait lieu hier soir. Mais ça démarre bien.

Elles sont nombreuses cette année au Festival de Cannes, dispersées à travers les catégories, les œuvres abordant les dérives de la génération X, du *Kids* américain à l'espagnol *Cancion del Kronen* en passant par le canadien *Rude*, mais aucune à mon avis ne possède la fraîcheur d'*Eldorado*. On se demande alors pourquoi il n'a pas été retenu pour la sélection officielle. Gilles Jacob avait demandé à Binamé de retrancher 20 minutes du film, ce qu'il a refusé. Mais aujourd'hui le cinéaste se dit content de voir figurer *Eldorado* à la Quinzaine, une catégorie plus audacieuse.

Qu'attend le cinéaste Charles Binamé de l'aventure cannoise? Comme tout le monde qui débarque ici, rien de moins que... l'*Eldorado*: «Être applaudi, aimé, distribué», répond-il. La Croisette constitue l'allée de bord de mer où transitent le plus de rêves au mètre carré. En tous cas, avant-hier, un des rêves de Binamé s'est réalisé puisque *Eldorado* vient d'être acheté en France par la maison de distribution Haut et court, qui diffuse à travers un réseau d'art et essai dans l'Hexagone. Lorraine Petit,



VOIR PAGE A 10: CANNES

Début à Montréal d'une conférence internationale sur les soins aux sidéens

Recentrer les stratégies de lutte contre le sida

Le Dr Jonathan Mann estime que l'épidémie est devenue le révélateur de nos échecs sociaux

Hier s'ouvrait à Montréal la deuxième Conférence internationale sur la prise en charge extrahospitalière des personnes vivant avec le VIH-sida, à laquelle participeront plus de 1100 personnes venues de 60 pays. Après une décennie marquée par la recherche médicale, le Dr Jonathan Mann, ex-directeur du programme sur le sida de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), croit que nos sociétés ont occulté l'aspect social de cette épidémie et le bien-être moral des personnes atteintes. *Le Devoir* l'a interviewé.



PHOTO JACQUES NADEAU

Aujourd'hui professeur à l'École de santé publique de Harvard, le Dr Jonathan Mann croit qu'il faut recentrer les stratégies de lutte contre le sida sur l'aspect social de la maladie.

échecs sociaux et des travers de nos sociétés. C'est du moins ce que constate le Dr Jonathan Mann, après plus d'une décennie consacrée à courir les colloques internationaux aux quatre coins de la planète et à planifier de vastes programmes de prévention et d'éducation sur tous les continents. Des programmes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Après quinze années de lutte, le sida est devenu plus qu'un virus invincible. En faisant son nid chez les plus pauvres, les exclus et les marginaux, le sida est aussi devenu le révélateur de nos

VOIR PAGE A 10: SIDA

Parizeau se dit ouvert à la dissidence

Mais il est peu probable qu'il passe l'éponge dans le cas de Jean Filion

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau a montré hier qu'il était ouvert à l'expression de la dissidence par les députés du caucus péquiste. «Tout le monde ne doit pas marcher au pas tout le temps sans réfléchir», a-t-il dit.

Mais cela ne doit pas être interprété comme son assentiment à la décision du député de Montmorency, Jean Filion, de ne pas voter en faveur du budget de son gouvernement.

M. Parizeau rendra aujourd'hui une décision au sujet de ce député dissident. Il pourrait lui adresser une réprimande, l'expulser du caucus péquiste ou l'inviter à s'expliquer devant ses collègues. Il est peu probable que le premier ministre passe l'éponge car la dissidence de M. Filion s'exprime sur la politique la plus importante de tout gouvernement, la politique budgétaire.

Le leader adjoint en Chambre, le ministre François Gendron, a exprimé le vœu que des sanctions soient prises contre ce député, qui n'en est pas à son premier écart. Le leader Guy Chevrette a déclaré qu'un «individu ne peut pas constamment se marginaliser et ensuite se targuer de faire partie d'une équipe».

L'intervention de M. Filion a irrité plusieurs députés,

VOIR PAGE A 10: DISSIDENCE

INDEX

MÉTÉO

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesB5
- CultureB7
- ÉconomieB2
- ÉditorialA8
- Le mondeA6
- Mots croisésB5
- Les sportsB5



Montréal
Ciel variable.
Max: 17

Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 17

Détails en A 4

LE DEVOIR

POLITIQUE

Armes à feu

Les provinces devront assumer la facture judiciaire

JEAN DION

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ottawa assumera la totalité des coûts liés à l'enregistrement des armes à feu, mais il ne compensera pas les provinces pour une éventuelle escalade des recours judiciaires résultant de l'adoption de la loi fédérale à cet égard.

Rappelant les provinces à leur «devoir constitutionnel» d'administration de la justice, le premier ministre Jean Chrétien a ainsi repoussé hier les récriminations de certaines d'entre elles, qui ont fait part ces derniers jours de leur refus d'acquiescer une portion de la facture inhérente au controversé projet de loi C-68 sur le contrôle des armes à feu.

«L'enregistrement, nous en prenons la responsabilité», a déclaré hier M. Chrétien lors d'une conférence de presse, mettant ainsi un bémol à ses propos du week-end. «Pour cette partie du problème, nous pourrions faire des ententes avec les provinces. Mais l'administration de la justice est de compétence provinciale. Ça ne veut

pas dire qu'on va rembourser une province parce qu'elle amène quelqu'un devant les tribunaux. C'est leur devoir constitutionnel de le faire.»

Contesté à Ottawa par le Parti réformiste et une frange du caucus libéral, le projet de loi parrainé par le ministre de la Justice Allan Rock soulève aussi les hauts cris dans les capitales provinciales. Les trois provinces des Prairies s'opposent à certaines de ses dispositions, et quatre autres — Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Terre-Neuve — ne veulent pas en défrayer les coûts d'application, estimés jusqu'à 300 millions \$ par Québec.

Hier, M. Chrétien a plutôt évoqué des dépenses de 74 millions \$, puis de 84 millions \$ sur cinq ans pour l'établissement du système d'enregistrement obligatoire des armes à feu, une somme qui sera recouvrée par la vente de permis aux détenteurs.

Un peu plus tard, le ministre Rock émettait un communiqué indiquant que les coûts seront de 85 millions \$, «couverts en vertu de nouveaux accords financiers de nature globale (qui) fourniront des ni-

veaux de ressources adéquats pour assurer, par exemple, que les ressources policières ne soient pas détournées du travail de maintien de l'ordre public.»

En ce qui a trait à l'administration de la justice, le premier ministre a rappelé que de précédents amendements au Code criminel avaient entraîné un surcroît de travail pour les provinces. Ce fut le cas, notamment, lorsqu'Ottawa assouplit la législation sur le divorce en 1968.

«Nous changeons le Code criminel régulièrement. Parfois, cela donne plus d'ouvrage (aux tribunaux), parfois moins. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus», a-t-il dit.

Dans un autre ordre d'idées, M. Chrétien a aussi profité de l'occasion pour décocher quelques flèches à l'endroit des souverainistes, qui «se contentent des mensonges à eux-mêmes ou à la population» en soutenant qu'une union politique et économique Québec-Canada serait inévitable. «Cette partie de la proposition dépendra du reste du Canada et non pas du Québec séparé», a-t-il affirmé.

Accusant ses vis-à-vis de se livrer à du

«camouflage» et d'«induire les gens en erreur» — «Ils essaient de trouver une formule pour que ceux qui veulent voter NON votent OUI» —, il a précisé que la campagne référendaire d'Ottawa se donnerait pour tâche d'informer l'électorat que «peu importe la question, la séparation c'est non».

Et au moment où les Bouchard et Parizeau assurent détenir l'option gagnante, M. Chrétien réfute les suggestions voulant que les souverainistes aient le vent en poupe. «Lorsqu'on a découvert une astuce au mois de décembre, tout le monde pensait que c'était fini et qu'ils avaient gagné. (Mais) ils ont été obligés de retirer leur projet de loi parce que les gens ont compris que c'était la séparation.»

Le premier ministre croit même qu'une éventuelle proposition d'association, bien que se faisant entre pays souverains, devrait transiter par la voie constitutionnelle. Or, «ils ont une grosse côte à remonter pour convaincre les gens qu'ils vont pouvoir rouvrir un débat constitutionnel qui devrait durer des années», a-t-il conclu.

Conseil national du PQ

Le déplacement du juge en chef donnera lieu à un débat

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La décision du gouvernement Parizeau de déplacer de Montréal à Québec le lieu de résidence du juge en chef de la Cour du Québec ne fait pas l'unanimité au sein du Parti québécois.

Des militants péquistes de la région de Montréal ont l'intention de s'opposer au projet du ministre de la Justice, Paul Bégin, à l'occasion de la réunion du conseil national que le parti tiendra samedi à Québec.

Au premier rang des résolutions politiques achevées au secrétariat de Montréal figure celle de l'Association péquiste du comté de Gouin, qui demande au gouvernement de surseoir au déménagement à Québec du bureau du juge en chef de la Cour du Québec et du Conseil de la magistrature.

De l'avis du président de Gouin, Alain De Bellefeuille, plusieurs raisons militent en faveur de la mise en veilleuse de ce projet. Il y a d'abord le fait que plus de 80 % des activités judiciaires se déroulent à Montréal. En outre, le milieu des affaires est concentré à Montréal et les litiges impliquant des corporations privées amènent chaque jour de nouvelles causes devant la Cour du Québec. Enfin, le programme du parti prévoit que dans un Québec souverain, la Cour suprême du Québec sera installée à Québec, mais il ne fait pas mention des cours de première instance. «La logique, c'est de laisser le juge en chef à Montréal», dit-il, confiant d'obtenir l'appui d'un bon nombre de comtés de la région.

Retenu à Québec, le député André Boisclair n'était pas présent lorsque l'exécutif du comté a débattu la question. Il plaide l'ignorance du dossier pour éviter de se prononcer sur le bien-fondé de la résolution. Il en a discuté hier soir avec les membres de son exécutif et c'est seulement au conseil national qu'il fera connaître sa position.

Même prudence de la part du président de la région de Montréal-Centre, qui regroupe 14 associations de comté. Amorcé mardi soir à la réunion du conseil régional, le débat n'a pas permis de dégager un consensus. Bruno Viens soutient que son idée n'est pas encore faite mais il admet avoir un léger penchant en faveur de la décision du ministre Bégin. «On ne déménage pas toute la Cour, on ne déménage pas le Palais de justice, mais seulement le juge en chef. C'est un geste symbolique concret.»

Le président de la région Ville-Marie, Sylvain Lépine, est plus catégorique. «La place du juge en chef, c'est dans la capitale, Québec», a-t-il déclaré au *Devoir*. Avocat de profession, habitué des salles d'audience du Palais de justice de Montréal, il ne voit pas en quoi la distance pourrait altérer les rapports que le juge en chef doit entretenir avec ses collègues de la Cour. Il précise qu'il s'agit là d'un point de vue personnel et ne saurait dire si les 17 comtés de sa région le suivront dans cette voie.

Associations de comté et groupements régionaux ont formulé, au total, une trentaine de suggestions à l'intention de leur gouvernement: scinder l'actuel ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles; susciter chez les citoyens une réflexion sur la concentration de la presse; élaborer une politique de vieillissement; mandater un groupe de travail pour l'élaboration d'un projet de société; préparer la liste électorale permanente dans les délais requis pour la tenue du référendum; consulter les Québécois en vue d'une réforme en profondeur de la fiscalité; s'assurer que les CLSC seront en mesure de prodiguer des soins à domicile adéquats en vue du virage ambulatoire; repousser toute tentative de privatiser Hydro-Québec et interdire la publication de sondages dans les 30 jours précédant la tenue d'une élection ou d'un référendum.

Hauts fonctionnaires

Les règles de nomination pourraient changer

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement envisage de revoir le mode de nomination de certains hauts fonctionnaires. «Il va falloir à un moment donné établir des règles pour les nominations de certains fonctionnaires», a reconnu hier le premier ministre Jacques Parizeau, alors qu'il était interrogé à l'Assemblée nationale par le député de Rivière-du-Loup et chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

Ce dernier a parlé d'une «vague de nominations partisans sans précédent» au cours des dernières semaines et de la «nécessité de revaloriser le rôle de député».

L'Action démocratique avait proposé, lors de la dernière campagne électorale, que certaines nominations, comme celles des sous-ministres, soient soumises à l'examen des députés lors de commissions parlementaires où les éventuels candidats aux différents postes pourraient être interrogés par les élus. M. Parizeau a rappelé que les lois actuelles font en sorte que c'est le gouvernement qui a le dernier mot sur les nominations des titulaires de quelques centaines de postes de la fonction publique et de l'appareil de l'État. «Je reconnais que le député de Rivière-du-Loup (M. Dumont) a fait dans le passé des propositions dont il faudra tenir compte. Il y a des éléments qui devront être changés dans le fonctionnement (du système)», a dit le premier ministre.

Un groupe d'experts s'exprime

La formation en entreprise devrait être reconnue

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Un groupe d'experts en formation continue recommande au gouvernement d'instaurer un système de reconnaissance de la formation suivie par des travailleurs en entreprise.

Ce système permettrait aux travailleurs d'accumuler des «unités d'éducation continue», d'obtenir une attestation et de faciliter leur embauche lorsqu'ils changent d'emploi. La formation ainsi reçue devient transférable d'une entreprise à l'autre.

Cette recommandation a été faite, mardi soir, par la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC), dans le cadre de la consultation sur le projet de loi 90, qui impose aux entreprises de consacrer 1% de leur masse salariale à la formation de leur main-d'oeuvre.

Ce système permettrait, en outre, d'assurer la qualité de la formation ainsi dispensée, dit le représentant de SOFEDUC Michel Desjardins.

Car pour être reconnue et pour obtenir des unités d'éducation continue, une formation doit répondre à dix critères, notamment qu'elle soit dispensée par un formateur compétent et que l'apprentissage soit évalué, les participants devant faire la preuve qu'ils ont atteint les objectifs de leur formation.

Ce système est déjà reconnu à l'échelle internationale. Il a été conçu aux États-Unis vers la fin des années 1960. Une unité d'éducation continue (UEC) correspond à 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée et animée par des formateurs compétents.

Toutes les organisations offrant des activités de formation peuvent potentiellement attribuer des UEC: firmes privées de formation, les entreprises elles-mêmes, des corporations professionnelles, des syndicats, etc.

Cependant, la formation doit être structurée et mener à des résultats mesurables, la formation sur le tas ne pourrait pas être admise à une reconnaissance de cet ordre.

La ministre Harel a fort bien accueilli la recommandation. On le comprend lorsqu'on sait que la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, qui relève d'elle, a déjà mis sur pied, l'automne dernier, un groupe de travail dont le mandat est justement d'élaborer une politique de reconnaissance des activités de formation à partir du système des UEC.

Le porte-parole de l'opposition, Yvon Charbonneau, s'est montré très intéressé. «Ce qui m'a intéressé, dit-il, c'est qu'à défaut que les formations structurées mènent à des diplômes, ça mène quand même à un dossier pour le travailleur.»

Et il me semble que pour un employeur, ça fait toute la différence lorsqu'il a le choix entre divers candidats à un emploi, de s'apercevoir qu'un employé accumulé 30, 50 ou 100 UEC par rapport à un autre qui n'en a pas.

Hier, la Fédération des cégeps est venu s'exprimer en faveur du projet de loi mais a exprimé deux suggestions: que le Fonds national de formation soit en partie consacré à la formation de base des jeunes ou des travailleurs; que la formation dite sur le tas, admissible au calcul du 1%, soit qualifiante et reconnue et qu'elle fasse l'objet d'une entente entre l'entreprise et un établissement d'enseignement ou un formateur agréé.

Les syndiqués n'abandonnent pas



PHOTO JACQUES NADEAU

UN PEU PLUS d'une trentaine de syndiqués des secteurs public et parapublic ont occupé pendant quelques heures, hier, le bureau de comté du premier ministre Jacques Parizeau, à Repentigny, dans la circonscription de l'Assomption, à l'est de Montréal. La manifestation s'est déroulée dans un calme relatif sous la surveillance des forces policières, qui ne sont cependant pas intervenues et qui n'ont procédé à aucune arrestation. Encore une fois, les travailleurs voulaient rappeler au premier ministre sa promesse électorale de réviser la loi 102 sur le gel des salaires et la récupération d'un pour cent de la masse salariale.

Avenir de TV5

Parizeau parlera à Juppé

PRESSE CANADIENNE

Paris — TV5-USA sera-t-elle basée à Los Angeles plutôt qu'à Montréal? Ce scénario fait actuellement l'objet de discussions serrées entre les partenaires de la télévision francophone. A Paris, les responsables français de TV5 rêvent de Californie. Les Québécois ne veulent pas de leur côté que la nouvelle télé leur échappe.

L'affaire, qui a pour enjeu le contrôle du prochain développement du réseau international de la Francophonie, est prise très au sérieux par le gouvernement québécois. Elle fera d'ailleurs l'objet de discussions au plus haut niveau. Dès lundi prochain, apprend-on à Paris, le premier ministre Parizeau devrait l'évoquer avec son nouvel homologue Alain Juppé au cours d'un entretien téléphonique.

Les deux chefs de gouvernement aborderont les grands dossiers bilatéraux lors de cette conversation d'environ une demi-heure. M. Parizeau invitera sans doute le premier ministre français au Québec l'année prochaine. Il lui expliquera à coup sûr (le sujet figure à l'ordre du jour) que la direction de TV5-USA doit s'installer au Québec et pas ailleurs, de la même manière que celle de TV5-Afrique se trouve à Paris.

Le premier ministre Parizeau a déjà indiqué que TV5 était sa priorité: «La nouvelle frontière de TV5 doit être la frontière américaine, a-t-il déclaré il y a quelques semaines dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale. C'est un sujet qui me tient à cœur (...). TV5 doit prendre sa place d'ici quelques années sur le marché américain de la culture. Je n'aurai de cesse de faire avancer ce projet.»

On taxe les chaussures pour enfants.

On exempte d'impôt les frais financiers des investisseurs.

Pourquoi ?

IL Y A UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE UN BUDGET. AVEC ÉQUITÉ.

CEQ

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CANNES

SÛITE DE LA PAGE 1

la directrice de Haut et court, révélait hier avoir eu un coup de cœur pour le film (qu'elle a visionné à Paris au début de la semaine). Elle a goûté l'atmosphère, le montage, la direction d'acteurs, le jeu de Pascale Montpetit en particulier, et elle croit que la jeunesse française se reconnaîtra dans le miroir de cette réalité québécoise, guère différente de la sienne, tout compte fait. Pas question de sous-titrer le film en «français de France». «Le public des salles d'art et essai est habitué à faire un effort de compréhension, affirme la distributrice. *Eldorado*, premier film québécois acheté par Haut et court — qui avait distribué l'an dernier *Calendar* d'Atom Egoyan —, devrait apparaître sur les écrans français en janvier 1996, un peu avant *When Night Is Falling* de l'ontarienne Patricia Rozema, venant montrer aux Français la face B de l'autre solitude.

Charlotte Mickie, chargée de la vente des films d'Alliance à l'étranger, déclare avoir suscité l'intérêt de l'Italie et de la Belgique pour cet *Eldorado*, mais rien n'est encore terminé côté ventes. «J'attends que le film ait roulé encore deux jours à la Quinzaine pour profiter des retombées», disait-elle. A suivre, donc.

Allons maintenant faire un tour du côté des Balkans.

Hier, la foule des critiques massée à Cannes s'est ruée sur *Le Regard d'Ulysse*, du Grec Theo Angelopoulos, grand poète hellénique devant l'éternel, qui nous a notamment légué l'incantatoire *Voyage des comédiens* et le lancinant *Pas suspendu de la cigogne*. Ce *Regard d'Ulysse*, présenté en compétition, constitue un véritable poème, une odyssée balkanique, de la Grèce à Sarajevo, en passant par la Macédoine, la Bulgarie, la Roumanie. En train, en péniche avec une immense statue de Léonine démantelée sur le pont, en taxi, en autobus, le héros (incarné par Harvey Keitel) traverse les Balkans pour trouver les premiers films mythiques tournés au début du siècle par les frères Manakia. Mais en subsiste-t-il des traces?

Véritable Ulysse moderne, il croisera son enfance, les femmes qu'il aime, toutes incarnées par la Roumaine Maia Morgensten, éternelle Pénélope, «ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre», qui hante sa vie. Du mythe à la réalité, du rêve au réel, ce film extrêmement lent, mi-couleurs, mi-noir et blanc, d'une pureté stylistique quasi douloureuse d'exigence, est une méditation sur le sort des Balkans comme sur la condition humaine.

On croit aborder l'univers d'Homère, mais aussi celui de la quète intérieure de James Joyce, ainsi que la lente traversée en péniche du *Cœur des ténèbres* de Conrad.

Le film, livré à travers les longs plans-séquences, baignés de l'esthétique des films d'Angelopoulos — «Quand tu parles avec Angelopoulos, tu parles avec le brouillard», dira plus tard le scénariste Tonino Guerra —, est un voyage dans la souffrance humaine. Nullement un film d'acteurs, plutôt une œuvre d'auteur et de scénariste (le grand Tonino Guerra a écrit les dialogues avec Angelopoulos). Harvey Keitel ne fait guère d'étincelles. C'est le climat qui est le héros de l'histoire. L'odyssée culminera avec le voyage dans un Sarajevo en ruines, où l'on ne fête que les jours de brouillard, quand les francs-tireurs ne voient plus les cibles et lorsque Serbes, Croates et Musulmans forment ensemble un orchestre pour que dansent les habitants de Sarajevo. Par ailleurs, *Le Regard d'Ulysse* est le seul film en cette année de centenaire du cinéma à se pencher sur ce thème, à travers la recherche du premier film tourné sur les Balkans. La caméra pénètre chez un conservateur de la cinémathèque de la ville en ruines, qui, seul, possède un exemplaire du documentaire perdu. «Sommes-nous autre chose que des collectionneurs des regards du passé?», demandera-t-il.

Hier, la conférence de presse d'Angelopoulos et de son équipe a été un pur moment de grâce et de poésie. «L'histoire de ce siècle commence à Sarajevo et finit à Sarajevo, c'est un échec», dira le cinéaste, ancien communiste qui s'avoue désillusionné mais précise que la mise au monde d'un film constitue en soi un geste d'espoir. *Le Regard d'Ulysse* a été tourné sur une période de deux ans, mais l'équipe n'a jamais pu se rendre à Sarajevo et les scènes de ville bombardée ont été tournées à Mostar et à Vocovar, deux autres cités évanouies. Le réalisateur grec affirme avoir voulu, à travers son film, mettre en opposition la culture et la barbarie, la fraternité et la terreur. «Mais tous les monologues sont une lettre à une femme. La quète de cet homme est celle de lui-même, de son propre regard, de son propre film. La recherche de l'innocence perdue. Ce film perdu du début du siècle parle d'une époque où il y avait encore une innocence chez les cinéastes et les spectateurs. Où est-elle aujourd'hui? Puis-je voir encore?», demande Angelopoulos. Ce film magnifique, méditatif et, il va sans dire, commercialement invendable, témoigne que oui.

MAÎTRES ANCIENS

D'après le roman de Thomas Bernhard; adaptation et mise en scène de Denis Marleau. Décor de Claude Goyette. Costumes de Lise Bédard. Éclairages de Guy Simard. Musique de Denis Gougeon. Avec Gabriel Gascon et Pierre Collin (Reger), Pierre Lebeau et Henri Chassé (Aztbacher), Alexis Martin (Irsigler), Marie Michaud (l'Anglaise). Co-production Ubu-FTA-CNA. À l'Ustine C ce soir, demain et samedi à 20 heures.

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Denis Marleau, qui signe à nouveau une superbe mise en scène, rigoureuse et stupéfiante, a parfaitement compris le caractère intime et désespéré de ce roman de l'Autrichien dérangeant, féroce et sublime, unique, Thomas Bernhard. Il signe un *Maitres anciens* qui passe au théâtre avec l'élégance éblouissante du coup de maître.

En l'adaptant à la scène, en y doublant les personnages de Reger et Aztbacher, en créant un lieu d'angoisse, il a fait de ce roman logorrhéique et fou (et puis tendre) un intense théâtre intérieur; c'est le monde rageur et combattu d'un vieillard cultivé et idéaliste qui, entrant dans

Un panthéon infernal

la musée où il vient tous les deux jours depuis 36 ans s'asseoir sur la même banquette parce que la température de 18 °C y est idéale pour sa peau, entre en fait dans son musée mental; là, entouré des tableaux de maîtres anciens (et de philosophes et de musiciens dont la fréquentation lui est devenue insupportable), il est en fait dans un panthéon infernal, d'où il aime détester le monde.

Le roman de Bernhard se déroule entièrement dans le récit qu'Aztbacher, écrivain qui travaille au même livre sans projet de publier, fait en répétant ce que lui a dit Reger, hier, avant, et là maintenant puisqu'ils ont rendez-vous. Reger qui est un critique musical désabusé et qui a trouvé en Aztbacher (et en Irsigler, le gardien qui lui garde sa banquette) des portes-paroles idéaux. Admiratifs, incondionnels et fidèles. Tout le roman, donc, un seul et fluide paragraphe, est le rapport relayé de l'état d'esprit de Reger, philosophe revenu de tout et mal remis de la mort de sa femme. Le roman est un chef-d'œuvre. Son adaptation à la scène par Marleau est sidérante.

Denis Marleau réussit un travail prodigieux de précision et d'intelligence. Il a choisi de mettre en scène deux Reger et deux Aztbacher pour jouer du trafic de répliques et pour entrer plus largement dans le champ du récit, appliquant à merveille le système musical de l'écriture de Bernhard qui relève de la variation multiple et continue, spirale et incessante. C'est totalement réussi sur le plan sonore et dialogal.

Le décor de Goyette impose tout de suite cette idée de panthéon infernal, et c'est un peu une prison aussi dans laquelle les personnages et leurs doubles sont autant d'ombres parlantes, répercutantes, dans ce huis clos. C'est absolument magnifique sur le plan visuel et théâtral.

On a vu des représentations de pièces de Bernhard à Montréal, mais jamais n'a-t-on atteint, comme dans ce *Maitres anciens*, à l'univers angoissant et cynique — et fort drôle, grinçant — de cet auteur capital de la fin du siècle. Marleau impose ici Thomas Bernhard avec une maestria de grand metteur en scène.

Les comédiens, qui ont souvent

travaillé avec lui, sont tous formidables de netteté, de précision, dans la force du trait. Mais il faut vous dire que Pierre Collin, que personnellement je n'ai jamais trouvé inspirant, touche ici au pur génie d'acteur. Il est le plus proche du ton rageur et astucieusement grandiloquent de Bernhard, à tel point qu'il nous fait sentir un certain flechissement lorsque son Reger cède la place au Reger de Gabriel Gascon, plus sobre, plus neutre. Pierre Lebeau en Aztbacher, faisant couple avec Collin, crée le superbe duo. Ces deux-là sont sublimes. Et les autres très bien.

J'aime peu l'idée d'avoir demandé à une comédienne de jouer le rôle de l'Anglais qui, un jour, s'assoit sur la banquette de Reger. Non pas que Marie Michaud l'interprète mal, elle a une silhouette d'Anglaise réussie, mais parce que cela n'ajoute rien et brise le caractère de «monde d'hommes» que Bernhard a créé dans ce roman.

Cela dit ce *Maitres anciens*, qui ouvrirait hier soir le sixième FTA, est un grand spectacle, avec des moments stupéfiants, des envolées inoubliables, des proférations formidables, dans un choc de théâtre exceptionnel qui répond d'un art de le servir en y réinventant encore des leurs subites et inoubliables.

FTA

SOVERAINISTE Parizeau rencontre aujourd'hui les chefs syndicaux

SÛITE DE LA PAGE 1

qu'une «tactique» syndicale de la part de la FAS, dont la quasi-totalité des 100 000 membres travaillent dans le domaine de la santé et des services sociaux, visant à faire reculer le gouvernement dans les compressions budgétaires qui forceront, entre autres, la fermeture de neuf hôpitaux montréalais au cours des prochaines années. Mais la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, a fait écho aux propos de M. Roy dans une allocution prononcée devant le conseil général de la CEQ, réuni hier à Laval.

«Le premier ministre nous avait souvent dit pendant la campagne électorale qu'on était capable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. Mais en regardant l'action gouvernementale, il semble que le gouvernement marche avec son option souverainiste mais qu'il oublie de mâcher de la gomme», a ironisé Mme Pagé dans une entrevue téléphonique.

Bien qu'elle s'en soit prise aux compressions «brutales» du gouvernement en matière de santé, à la lenteur avec laquelle il s'occupe de sa promesse électorale de retirer la loi 102 et aux «sorties impetives» du ministre de l'Éducation, Jean Garon, Mme Pagé a toutefois insisté pour dire que la CEQ fait toujours la distinction entre l'action gouvernementale «décevante» et l'objectif de la souveraineté. Celui-ci n'est nullement remis en question par sa centrale.

Les sorties de M. Roy et de Mme Pagé à la veille

d'une rencontre prévue aujourd'hui entre le premier ministre Jacques Parizeau et les chefs des centrales syndicales risquent toutefois de mettre dans l'embarras le gouvernement péquiste. Ce dernier comptait sur de bonnes relations avec le mouvement syndical pour mobiliser les troupes souverainistes lors du référendum. Mais les actions gouvernementales ne font rien pour susciter de l'enthousiasme chez les militants syndicaux.

Dans une entrevue accordée au Devoir, M. Roy a précisé que la décision des 700 membres du conseil fédéral de la FAS de se distancer de la position souverainiste de la CSN, position qui remonte à 1990 et à laquelle son président tient, découle de leur déception vis-à-vis du piètre bilan du gouvernement péquiste depuis son arrivée au pouvoir en septembre dernier.

Qu'il s'agisse de la réorganisation «totalement improvisée» des services de la santé ou du dernier budget Campeau, qui véhicule les mêmes solutions «néolibérales» que privilégiait son prédécesseur, les actions gouvernementales des péquistes laissent jusqu'ici le milieu syndical sur sa faim.

«On coupe tout simplement, on dit qu'il n'y a pas d'argent. Il n'y a pas d'avenir dans ça. Nous, on dit oui à un pays, mais à un pays où il y a un avenir», a déclaré M. Roy, dont la fédération regroupe environ 45 % des 220 000 membres de la CSN.

Sur ce plan, M. Roy est catégorique. À la différence de discours véhiculé jusqu'ici dans le milieu syndical, l'appui de la FAS à la proposition souverainiste du gouvernement dépendra du «projet de société»

qui y sera implicite. «On n'appuiera pas inconditionnellement la souveraineté si vous (le gouvernement) ne mettez pas sur la table ce que vous voulez faire avec les services publics dans un Québec souverain», a fait valoir le président de cette fédération, qui regroupe 600 des syndicats-membres de la CSN.

Conscient de ce que certains de ses pairs souverainistes verront dans la déclaration de la FAS une tentative, à peine voilée, de chantage, M. Roy leur réplique qu'une telle accusation accompagne invariablement toute revendication syndicale, qu'il s'agisse des revendications salariales ou politiques.

Dans la déclaration officielle de la FAS, rendue publique hier, on se montre impitoyable à l'endroit du gouvernement péquiste, ridiculisant l'argument selon lequel la souveraineté permettrait au Québec de gérer ses affaires à sa façon. «L'instance FAS constate que si le gouvernement réclame tous les leviers d'Ottawa pour permettre au Québec de se développer, il utilise mal ceux dont il dispose — dont celui de la fiscalité», lit-on dans la déclaration.

Pour sa part, Nicole Boudreau, principale porte-parole des Partenaires pour la souveraineté — cette vaste coalition des mouvements syndicaux et nationalistes —, ne voulait pas commenter directement les propos de M. Roy et Mme Pagé. Elle a toutefois rappelé que les Partenaires, dont la FAS fait partie par l'entremise de la CSN, ont convenu dès le début de mettre de côté leurs «nuances» pour venir en aide à la cause souverainiste. «Nous avons été clairs: notre appui à la souveraineté ne peut pas être assorti d'une liste d'épicerie.»

SIDA «Est-ce que nous avons bien investi en ce qui concerne les soins?»

SÛITE DE LA PAGE 1

qui, malgré leur succès, ont souvent axé les interventions sur les comportements individuels, alors que l'épidémie s'étendait plutôt à cause des failles de nos structures sociales. «On a fait beaucoup de choses utiles, importantes et nécessaires. Mais, en même temps, on a appris de la dernière décennie. Il faut ajouter à tout prix un volet social qui a trait au respect des droits de l'homme et à la dignité humaine», soutient le Dr Mann, indéfectible défenseur des droits de la personne.

A quoi bon multiplier les programmes d'éducation dans les pays du Tiers-Monde si les gens là-bas n'ont même pas accès à l'école? A quoi sert l'information donnée sur le sida aux femmes ougandaises si leur statut social fait en sorte qu'elles ne peuvent refuser de consentir à des relations sexuelles sans condom avec un mari infecté? Autant de questions soulevées par le Dr Mann, qui juge l'épidémie du sida inextricablement liée à la situation des droits de la personne dans chaque pays. Inévitablement, affirme-t-il, les personnes aujourd'hui les plus vulnérables face à la maladie sont celles dont les droits les plus stricts sont les moins respectés, ici comme ailleurs.

Même en Occident, pendant ce s'effectuaient de mira-

culieuses avancées médicales et de spectaculaires recherches, tout l'aspect de la discrimination et du bien-être moral des personnes atteintes du virus du sida a été marqué par l'absence de progrès.

«La discrimination reste un problème absolument extraordinaire», déclare M. Mann, nombre de personnes taisant toujours leur maladie pour conserver leur statut social, leur travail ou leur famille.

«Au delà des espoirs de guérison, ce qui fait le plus mal chez les personnes atteintes, c'est toujours le refus des autres, leur regard, le sentiment d'être un pestiféré», tranche le Dr Mann, qui estime incontournable ce virage vers les soins communautaires.

La décennie du sida s'est amorcée par une prise en charge totale de la maladie par les hôpitaux et le milieu médical. «Est-ce que nous avons bien investi en ce qui concerne les soins? Dans les palais médicaux, il y a eu des réflexes d'investir trop dans les soins tertiaires, très spécialisés. Maintenant, on se tourne vers le communautaire. Cette compréhension n'est pas née de l'impuissance des médecins. Elle est née de quelque chose qui s'avérait nécessaire, en dépit des médecins», croit le spécialiste de la santé publique.

Dire non à la recherche médicale équivaudrait à dire oui à la pandémie. D'autre part, à l'heure où les systèmes de

santé sont exsangues, il faut se livrer à un examen scrupuleux des sommes dépensées pour les soins médicaux. «Dans plusieurs pays du Tiers-Monde, le budget de l'hôpital où les dirigeants se faisaient soigner était souvent égal à celui de tous les autres hôpitaux du pays», déplore-t-il, liant une fois de plus les droits de la personne à l'accès aux soins.

En 1992, en moyenne, il s'est dépensé 2,70 \$ US par habitant pour la prévention du sida en Amérique du Nord, comparativement à sept cents en Afrique et deux cents en Amérique latine. Comme quoi, même à l'échelle internationale, des déséquilibres profonds marquent toujours la répartition des sommes investies pour lutter contre la maladie.

Par ailleurs, l'idée de créer un fichier central des personnes infectées par le VIH, évoquée cette semaine par des chercheurs québécois, apparaît tout à fait loufoque au Dr Mann. «C'est une fantaisie, dit-il. Il y a des gens qui aimeraient bien mettre des codes-barres sur le front de toutes les personnes. Nous avons appris des leçons de cette épidémie: les actions coercitives sont contre-productives. La discrimination est un danger pour nous tous, car elle pousse les personnes infectées à se cacher et taire leur maladie.»

Hier, lors de la première journée de ce colloque, le porte-parole du comité organisateur, Jean-Pierre Béline, un professeur à l'École des hautes écoles commerciales (HEC)

qui vit avec le VIH depuis neuf ans, s'est fait cinglant à l'égard des politiciens.

«Pour les personnes qui, comme moi, vivent avec un sentiment d'urgence, vous admettez que le langage «politically correct» et la diplomatie flatteuse, ça n'a pas beaucoup de sens», a-t-il dit, dénonçant l'absence du ministre de la Santé du Québec, Jean Rochon, à ce colloque.

Ce dernier s'était fait représenter par le délégué régional de la Montérégie, le député François Beaulne, qui a justifié l'absence du ministre par la nécessité pour ce dernier d'être présent à la période de questions à l'Assemblée nationale.

La ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, a pour sa part été boudée par plusieurs représentants de groupes communautaires qui lui reprochent de n'avoir pas dépensé les sommes prévues dans le budget par le fédéral pour lutter contre le sida. Ces derniers se sont levés et lui ont tourné le dos pendant son discours à l'ouverture du congrès (voir page 3). En conférence de presse, Mme Marleau a soutenu que ces sommes non dépensées seront reportées aux années suivantes. Aussi les 40 millions \$ prévus cette année dans la Stratégie nationale sur le sida, dont 50 % vont aux programmes communautaires et 13 millions \$ à des programmes internationaux, seront bel et bien dépensés, a assuré Mme Marleau.

DISSIDENCE Selon M. Fillion, le gouvernement cache à la population une dette de 10 milliards \$

SÛITE DE LA PAGE 1

qui ont été surpris de voir M. Fillion se lever, mardi soir, pour signifier son abstention de voter en faveur du budget. M. Fillion a expliqué hier qu'il a refusé d'endosser le budget pour des motifs professionnels.

M. Fillion est comptable et, s'en tenant à la position du vérificateur général du Québec, il est en désaccord avec la façon dont le ministre des Finances comptabilise la dette du gouvernement à l'égard des régimes de retraite du secteur public.

Selon M. Fillion, le gouvernement cache à la population une dette de 10 milliards \$. «Le document budgétaire manque de transparence et ne rend pas compte de la situation financière du gouvernement», dit-il.

M. Fillion affirme avoir exprimé ce point de vue pour engager un débat sur les finances et par «professionnalisme». Il dit que sa «conscience professionnelle» l'em-

pêche d'endosser un document budgétaire qui ne rend pas compte précisément de la situation financière de l'État.

Le député a fait ce geste sans prévenir les députés ni le ministre des Finances, Jean Campeau, qui suggérât hier au député de venir le consulter pour obtenir des explications. M. Campeau ne cache des choses. Il indique que la façon de comptabiliser la dette des régimes de retraite est la même depuis des années.

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, compare cet épisode à une «chicane de comptables». Mais il trouve pour le moins inusité qu'un député décide de signaler publiquement qu'il ne vote pas en faveur du budget de son gouvernement.

En Chambre, M. Parizeau n'a pas été appelé à commenter précisément le cas Fillion. Mais, parlant du rôle de député, M. Parizeau a soutenu que ce rôle avait été revalorisé ces dernières années. «Si ce n'était pas le

cas, a-t-il dit, voulez vous bien me dire pourquoi on verrait les points de vue, assez différents à certains moments, s'exprimer? Pendant des années, on s'est plaint en cette Chambre que tout le monde s'exprimait toujours de la même façon, de chaque bord de la Chambre.»

M. Parizeau ajoute qu'à l'heure actuelle, «nous ne nous étonnons pas quand, à certains moments, des gens disent: bien oui, mais moi j'ai un point de vue qui n'est pas nécessairement celui de tout le monde». Mais le premier ministre ajoute que la revalorisation du rôle de député passe aussi «par la revalorisation du rôle des caucus et des discussions à l'intérieur du caucus».

Or, M. Fillion a justement évité de discuter de son point de vue avec les autres membres du caucus péquiste. Hier, il n'a pas assisté à une réunion convoquée spécialement à ce sujet. Il a expliqué qu'il ne «servait à rien» de discuter de son point de vue en caucus

puisque le budget est publié et que les dés sont jetés: le document n'est pas amendable. Il a ajouté que la décision qu'il a prise n'est pas une décision politique ou de caucus mais la décision d'un professionnel.

M. Fillion n'a pas voulu dire s'il souhaite rester membre du caucus des députés péquistes ou s'il préférerait siéger à titre de député indépendant. Il dit qu'il souhaite pouvoir continuer à soulever des débats lorsqu'il le jugera utile. Et il veut le faire «là où je suis le mieux placé pour le soulever».

En clair, il ne souhaite pas rester au sein du caucus si on lui intime, comme condition, de se taire. «Si le professionnalisme est sanctionnable, si (le fait) de rendre la vérité à la population est sanctionnable», dit-il, le public jugera.

Selon lui, «l'honnêteté et le professionnalisme, ça fait avancer dans tous les domaines» et ce sont «des qualités de ministre».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR LES SPORTS

Expos 3, Padres 2

Henry Rodriguez joue les héros

PRESSE CANADIENNE

À son premier match dans l'uniforme des Expos, Henry Rodriguez a joué les héros. Il a claqué un dramatique circuit de deux points en fin de huitième manche pour leur permettre d'arracher une victoire de 3-2 aux Padres de San Diego, leur 15e triomphe de suite contre l'équipe de la Californie.

Et pourtant, la cause semblait désespérée. Le jeune droitier Joey Hamilton avait blanchi les Expos en ne leur permettant que cinq coups sûrs jusqu'à ce que le joueur de premier but Eddie Williams ne commette une erreur après un retrait en huitième. Hamilton a cédé un premier point à la suite d'un simple de Wil Cordero et

Rodriguez s'est ensuite présenté à la plaque. Obtenu la veille des Dodgers de Los Angeles, Rodriguez a accueilli Andres Berumen (1-1) avec un long coup dans la gauche. Pour tant, Hamilton méritait un meilleur sort.

Quand les Padres de San Diego ont fait de lui leur premier choix au repêchage de 1991, ils ont eu la main heureuse. Il a progressé rapidement dans l'organisation. L'an dernier, à sa troisième saison chez les professionnels seulement, il a mérité neuf victoires, un sommet chez les Padres, même s'il était une recrue.

Hamilton, qui n'a mis que deux ans à graduer dans les ligues majeures, a connu un départ difficile, cédant trois simples dès la première manche.

Les Rangers au pied du mur

New York (AP) — Les champions de la coupe Stanley sont maintenant au bord du gouffre. Une brillante performance du gardien Ron Hextall a mené les Flyers de Philadelphie à une victoire de 5-2 aux dépens des Rangers de New York, hier, leur permettant ainsi de prendre les devants 3-0 dans cette série éliminatoire de l'Association Est de la LNH.

Hextall, battu 6-0 à son dernier match en séries au Madison Square Garden, l'an dernier, alors qu'il portait l'uniforme des Islanders de New York, a été très solide, hier.

Les Flyers auront l'occasion d'envoyer les champions en titre du circuit Bettman en vacances lors du quatrième match de la série, demain, au Garden. Les Rangers ont tout un défi à relever. Seuls les Maple Leafs de Toronto en 1942 et les Islanders en 1975 ont effacé des dé-

ficits de 0-3 pour enlever les honneurs d'une série quatre-de-sept.

Devils 5, Penguins 1

Le trio des durs des Devils du New Jersey s'est transformé en trio de franc-tireurs dans une victoire de 5-1 sur les Penguins de Pittsburgh hier et a ainsi comblé l'entraîneur Jacques Lemaire, qui disait justement la veille avoir besoin d'appui offensif de nouveaux joueurs.

Les anciens Canadiens Claude Lemieux et Stéphane Richer, qui jouaient cette fois en compagnie de Bob Carpenter au centre, avaient été tenus en échec jusqu'au but d'assurance du premier à moins de quatre minutes de la fin, mais un ancien Montréalais, Randy McKay, a fait mal aux Penguins avec ses compagnons de trio Bobby Holik et Tony Peluso.

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES (Demi-finales au meilleur de sept matchs)

ASSOCIATION DE L'EST
New Jersey vs Pittsburgh
Samedi
Pittsburgh 3 New Jersey 2
Lundi
New Jersey 4 Pittsburgh 2
Hier
Pittsburgh 1, New Jersey 5 (New Jersey mène 2-1)
Vendredi
Pittsburgh au New Jersey, 19h30
Dimanche
New Jersey à Pittsburgh
Mardi
x-Pittsburgh au New Jersey, 19h30

Rangers vs Philadelphie
Dimanche
Philadelphie 5 New York 4 (P)
Lundi
New York 3 Philadelphie 4
Hier
Philadelphie 5, New York 2 (Philadelphie mène 3-0)
Vendredi
Philadelphie à New York, 19h30 (CBC)
Dimanche
x-New York à Philadelphie

ASSOCIATION DE L'OUEST
San Jose vs Detroit
Dimanche
Detroit 6 San Jose 0
Mardi
San Jose 2 Detroit 6 (Detroit mène 2-0)
Ce soir
Detroit à San Jose, 22h30
Samedi
Detroit à San Jose, 19h30 (CBC)
Lundi
x-San Jose à Detroit, 19h30 (CBC)

Vancouver vs Chicago
Dimanche
Chicago 2 Vancouver 1 (P)
Mardi
Vancouver 0 Chicago 2 (Chicago mène 2-0)
Ce soir
Chicago à Vancouver, 22h (CBC)
Samedi
Chicago à Vancouver, 15h (CBC)
Dimanche
x-Vancouver à Chicago, 15h (CBC, FOX)
Mardi, 30 mai
x-Chicago à Vancouver, 22h30 (CBC)

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi	Montreal 6	San Diego 4
Philadelphia 6	SF 5	Cincinnati 10
Houston 5	Florida 6	Pittsburgh 1
Los Angeles 6	NY 4	Atlanta 7
St. Louis 1	Chicago 7	Colorado 6
Hier	Chicago à Colorado	San Diego à Montreal
SF à Philadelphia	Houston à Cincinnati	Florida à Pittsburgh
Atlanta à St. Louis	Los Angeles à New York	Chicago (Bullinger 3-0), 2h05

LIGUE AMÉRICAINNE

Mardi	Toronto 10	KC 6
Texas à Chicago, pluie	Cleveland 5	Milwaukee 3
Baltimore 6	Minnesota 4	Boston 5
Seattle 4	Oakland 1	Baltimore 8
Oakland 1	California 10	New York 0
Hier	Texas à Chicago (2)	Milwaukee à Cleveland
Minnesota à Detroit	Kansas City à Toronto	Boston à Seattle
Baltimore à Oakland	New York à California	(Langston 2-0), 2h05

Tout se règle pour les Jets

Winnipeg (AP) — Rien ne peut détruire l'accord qui permettra aux Jets de demeurer à Winnipeg, soutiennent un des propriétaires du club de même que le ministre des Finances du Manitoba.

Bill Davis et le ministre Eric Stefanson affirment que tous les points litigieux pouvant compromettre l'entente visant à garder les Jets à Winnipeg et à construire une nouvelle patinoire de 16 000 sièges ont été réglés.

«Nous avons enlevé les gros cailloux du chemin et nous en sommes à passer le balai», a dit Davis. «Il n'y a rien qui puisse briser cette entente», a renchéri Stefanson.

«Il s'agit d'une entente complexe qui pourrait prendre du temps avant d'être complétée», dit Arni Thorsteinson, qui a dirigé la campagne de financement du Manitoba Entertainment Complex, groupe local engagé dans la transaction.

L'entente doit être complétée d'ici le 15 août. Le groupe a jusqu'à cette date pour recueillir les 30 millions \$ supplémentaires visant à compléter la dotation devant couvrir des pertes éventuelles. Une première campagne de financement a rapporté 60 millions \$.

Le nouveau groupe d'investisseurs, qui inclut les propriétaires actuels ainsi que d'autres gens d'affaires, donnera une voix au public en cédant deux sièges au conseil d'administration. L'entente prévoit que les propriétaires actuels céderont la majorité de leurs actions jusqu'à concurrence de 22 % pour une somme de 32 millions \$. Les investisseurs locaux achèteront 42 % des actions alors que le public en tiendra 36 %.

GP du Canada

Objectif «pôle»

Monaco (AFP) — À Monaco, plus encore que sur toute autre épreuve du Championnat du monde de F1, la «pôle», cette première place sur la grille de départ, constitue l'objectif prioritaire de chaque pilote désireux d'inscrire son nom au palmarès de la course la plus prestigieuse de la saison.

Cela tourne même à l'obsession. De Michael Schumacher (Benetton-Renault) à Damon Hill (Williams-Renault), en passant par le clan Ferrari, Jean Alesi et Gerhard Berger, chacun sait que la victoire à Monaco passera par une place en première ligne. Sinon...

Dépasser est un exercice impossible dans les rues de la principauté si le pilote qui vous précède ne montre pas toute sa «bonne volonté». Même si l'on dispose de la voiture la plus efficace, la plus rapide. Les attardés se hérissent bien souvent comme autant de «ralentisseurs», alors quand il s'agit de tenter de déborder un pilote défendant sa position...

Dès aujourd'hui, dès les premiers essais, tous se jetteront donc dans la bataille pour la «pôle». En sachant que la moindre erreur, le moindre tatonnement dans les réglages pourra avoir de graves répercussions tout au long du week-end. Autant dire que pour les jeunes découvrant le tracé de la Principauté, le handicap sera de taille, et parmi eux, David Coulthard (Williams-Renault), Mika Salo (Tyrrell-Yamaha) et Jean-Christophe Boullion, remplaçant de l'Autrichien Karl Wendlinger chez Sauber-Ford.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.O.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, (St-André Apôtre). Très beau cottage semi-détaché. Grand jardin ensoléillé. Prés de tout. 189.000\$. 384-7109.

EDIFICE DE PRESTIGE, cachet 1860, rénové en 86. Idéale hôtel, bureaux et résidence, garderie, etc... Toutes offres raisonnables acceptées. 861-8787.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

3 1/2 rénové, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaiss. Frais: 170\$/mo. tout inclus. Ridgewood. 72.000\$ nég. 343-0456.

ADJACENT OUTREMONT, superbe condo 6 1/2, 1996, gar., construction supérieure, très éclairé, prix réduit, visite sur r.v. - 5330 St-Dominique - 278-5039.

MÉTRO LONGUEUIL. Oubliez l'hiver. Penthouse, paradis sur terre. Doté de tout. Je suis prêt à perdre 100.000\$ de sa valeur. Cette annonce s'adresse à ceux qui ont les moyens d'avoir une demeure de 200.000\$. 442-2932. Agents s'abstenir S.V.P.

OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Horne, 4 1/2 (1 c.c.), boiserie, dans bel immeuble restauré. 107.000\$. 273-9077.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MAGNIFIQUE Professionnel, artiste, graphiste, designer. Grande maison ensoléillée, flanc de montagne St-Hilaire. Bureau adj. Terrain privé. 495.000\$. 446-1210, 773-8004.

UPTON, maison à la française, 1885, d'origine, terrain 21.800 p.c., près rivière. (514)293-6109, (514)874-1419.

120 LAURENTIDES

ST-DONAT, la Ouareau. Bord de l'eau, 220 pieds sur lac. Site extraordinaire, boisé (514)738-3020, (819)424-5560.

CANTONS DE L'EST

MAGOG, NORTH HATLEY. Villa, 1900' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plat pas, venez voir l'extraordinaire. 843-3871 (18-22h).

MAGOG. Belle maison spacieuse, 10 1/2 pces, 2 revenus 5 1/2 + studio. Rénové, planchers érable, cachet, gar. die, grd terr., près tout. Secteur recherché. 147.000\$. (819)843-2125.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

LANAUDIÈRE MAISON ANCIENNE, CIRCA 1850, entièrement restaurée et meublée d'antiquités d'époque. Petit bijou. A voir. 110.000\$. 514-885-3041.

132 CHALETS

BORD DU LAC SAWIN. Privé, eau pure, pêche à la truite, beau chalet meublé, cheminée pierre, 2 hors-bords. 123.000\$. 722-4737, 621-8839.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5 1/2, 3e étage, est de Montréal. 351-7825.

AHUNTSIC, 5 1/2 (non-chauffé), 525\$. Rue Fleury est, face parc des Hironelles, au dessus d'un commerce. 381-2240 (soir), 387-4756 (jr).

AHUNTSIC, 5 1/2, haut duplex, près services, chauffé, entr. lavésé, 2 balcon. Références. 500\$. 389-2234.

AHUNTSIC-PLACÉ FLEURY, haut duplex, 5 1/2 fermé, chauffé, balcon, très propre, lave-v. 650\$. Réf. 733-8611.

BANLIEU OUEST, Vaudreuil, 4 1/2 air ouvert, 3e étage, cour gazonnée, balcon avantantérieur, grand espace de rangement, stationnement déneigé. Pour visiter, 455-2436.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

BEAU 4 1/2, Av. Pratt, équipé, balcon. Disponible. 1er juillet. 738-8531.

BOUL. ST-JOSEPH près St-Denis. Chauffé, eau chaude, 6 1/2, 2e étage, 650\$. 849-2798.

C.D.N. - HAUT DUPLEX Calme, verdure, soleil, 2 c.c., salon, cuisine air ouverte, poêle-frigo, entr. lav./séch., 640\$ non-chauffé. Impeccable. 738-2091.

DE BULLION/LAURIER, bas, 6 1/2, 1000 p.c., 2 c.c., salle de lav., poêle, frigo, lav./vaiss., 750\$. 278-5059.

JEANNE-MANCE/LAURIER, 3ième, beau 6 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet, 725\$. 272-5683, 737-3563.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

JOLI 3 1/2, près U de M., chauffé, eau chaude, poêle & frigo. 490\$. 733-6020.

JOLI 3 1/2, vieux Westmount, tout meublé. 369-7004, (819)371-1408.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

LOUIS-HÉBERT/Près métro 3 1/2 ensoléillé, 360\$/mois, libre juin. 728-9170.

N.D.G., Marci, près métro, 3 1/2, joli, rénové, cuisinière/frigo, 400\$. Jour: 281-8782, week-end: 486-1711.

N.D.G., près du métro Villa-Maria, très beau grand 4 1/2, rénové, boiserie, 2e étage, balcon, tranquille. 482-7022.

176 CHALETS À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confortable, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-935-9805.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

JOLI CHALET, Mélys-sur-Mer, plage de sable semi-privée, 2 lits superposés, galerie. Juin & sept.: 2505\$/ ou juillet & août: 3005\$/ (418)936-3139.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de l'eau, 3 c.c., 279-1175.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/used. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

MOBILIER DE SALLE À MANGER en bois blanc, 4 chaises coussinées, 1 table rectangulaire + rallonge, vaisselier à 2 portes vitrées et 7 tiroirs, 800\$. Également tête de lit queen, blanche, ovale, 100\$. 938-1559.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

A BELLEFEUILLE, près St-Jérôme, maison luxueuse, 3 ch. coucher, garage, fournilon, foyer, patio, 900\$/mois. Références. Répondeur: 436-6438.

OUTREMONT, luxueuse maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, climatisation centrale, 5 appareils ménagers, terrasse. 2.000\$/mois. 273-7423.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS, App. 17e Porte Maillot, 3 pces, éclairé, 4 yrs minimum, 450\$/jour. 842-2634.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE Maison à louer, à la semaine, 1 été. Meublée au complet, 5 min. de la plage. (418)986-2207.

176 CHALETS À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confortable, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-935-9805.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

JOLI CHALET, Mélys-sur-Mer, plage de sable semi-privée, 2 lits superposés, galerie. Juin & sept.: 2505\$/ ou juillet & août: 3005\$/ (418)936-3139.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/used. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

MOBILIER DE SALLE À MANGER en bois blanc, 4 chaises coussinées, 1 table rectangulaire + rallonge, vaisselier à 2 portes vitrées et 7 tiroirs, 800\$. Également tête de lit queen, blanche, ovale, 100\$. 938-1559.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE BALDWIN, (Classic) 57', (1994), valeur 16.500\$. Prix de vente rapide 10.000\$. Robert (819)378-1819.

380 ON DEMANDE

ACHETONS TOUT GENRE DE LIVRES. Serv. à domicile 274-4659.

450 EMPLOIS DIVERS

QUALITEL Recherche agent d'inscription Salaire garanti jusqu'à 15\$/h ou agent autonome Possibilité de formation payée Nos gagnants font 600\$ et +sem. Tél.: (514)344-6060

460 EMPLOIS DEMANDÉS

COEUR AU VENTRE recherche empl. Bachelier, photographe et étudiant en journalisme, aimerait travailler pour médias, magazines ou autre. C.P. 555, Succ. Yoville, Mill, H2P 2W1.

529 SERVICES PROFESSIONNELS

VOUS AVEZ DIT ARCHITECTURE? Consultation, référént, supervision et réalisation. MARC: 948-5142.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

L. PERRON, COUVREUR ESTIMATION GRATUITE 522-8888

525-5899 PLATRIER

Joint, réparation, restauration, ornementation.

577-5899 ARTISAN-DÉMÉNAGEUR

Courtois, ponctuel, attentionné JEAN-PIERRE, 599-1761.

695 AUTOMOBILES

AUDI 5000 STATION WAGON, turbo, 4 X 4, manuelle, 5 vitesses, toute équipée, moteur révisé, peinture neuve. Prix à discuter. Ralph ou Lise: 492-1420.

695 AUTOMOBILES

HONDA ACCORD EXR 1990, blanche, automatique, 59.500km. Plusieurs extras. 12.900\$. Tel: 337-1371

695 AUTOMOBILES

MG 76, mécanique A-1, très propre, 4.900\$/mois. 523-4428, 598-5199.

695 AUTOMOBILES

Honda

Accord EX '94

Gris nocturne, 42 000 km., 4 portes, air climatisé, rég. de vit., cervo, stéréo cassette, vitres élect., 41 mois de garantie, 18 995\$. Pas de TPS. (514) 372-3644.

DÉCÈS

PROVENCHER DONAT

À la maison Albatros de Trois-Rivières, le 22 mai 1995, est décédé, à l'âge de 73 ans, monsieur Donat Provencher, demeurant au Lac Goulet, St-Mathieu du Parc. Le défunt laisse dans le deuil son fils Pierre Provencher; ses sœurs: Fernande Provencher, Marie Houle (Maurice Houle), Bernadette Isabelle (Henri-Paul Isabelle), Thérèse Provencher, Cécile Guillemette (feu Robert Guillemette); son frère Gérard Provencher (Gilberte Provencher); une belle-sœur: madame Yvette Provencher (feu Charles Provencher), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(es). Des dons à la maison Albatros 04 seraient grandement appréciés.

Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant à 11 h à l'église Sainte-Thérèse, à 11 h.

Le défunt est exposé au complexe funéraire J. Philibert et fils, 1350, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, vendredi, jour des funérailles, à compter de 9 h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

BOURDOUXHE, MARIE-LOUISE

À Montréal, le 22 mai 1995, est décédée Marie-Louise Cocquet à l'âge de 79 ans, épouse de feu Émile Bourdoxhe. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre (Anne-Marie Pelletier), Michel (Lise Houle), Georges (Muriel Bolduc), Jacques (Christiane Desmarais); sa bru Suzie Fontaine (feu Jean-Noël); ses petits-enfants: Éric, Stéphane, Yanick, Alexandre, Étienne, Marie-Anne, Guillaume et Alexandre, ainsi que plusieurs parents et amis, dont ses collègues de l'hôpital Sainte-Justine. Des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame, soins palliatifs, seraient appréciés.

Elle est exposée au salon Urgel Bourgie Limitée, 1385, Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 mai à 11 h en l'église Sacré-Coeur, rue Ontario, coin Alexandre-De-Sève, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Les heures des visites sont jeudi de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Acide aminé.
- Tache d'humidité.
- Dévalué.
- Demande pour obtenir justice.
- Oiseau.
- Hardiesse.
- Unité de fluidité du système C.G.S.
- Volupté.
- Église implantée au Liban.
- Erbium.
- Radium.
- Orifice du rectum.
- Baryum.
- Éponge.
- Alcaloïde.

VERTICALEMENT

- Vêtements.
- Plancher.
- Garnir d'ouate.
- lise.
- Palissade.
- Période du rut.
- Milieu favori.
- Musique des années 60.
- Postérieur.
- Influit.
- Cuivre.
- Éruption.
- À lui.
- Glousse.
- Hornpipérons.
- Néon.
- Titane.
- Redevance au Saint-Siège.
- Monnaie mexicaine.
- Lieu.
- Nickel.
- Vocabulaire.
- Paysage pittoresque.
- Pétrole.
- On y dépose les bûches.

Solution d'hier

1. PRECIPITATION
2. TAXATION
3. ALPHABÉTIQUE
4. MANÉGER
5. DOSAGE
6. ADRENALINE
7. EUROSTANE
8. BROUVILLE
9. ST-MARIE
10. SÉNAT
11. INSANE
12. ANACREON